

Cyberharcèlement: lancement d'une application d'aide aux victimes

Asnières-sur-Seine, 8 févr. 2022 (AFP) -

Une nouvelle application d'aide aux victimes de cyberharcèlement, qui permet notamment d'adresser une capture d'écran pour documenter le harcèlement, a été lancée mardi par le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer en visite dans un lycée des Hauts-de-Seine.

L'appli 3018, le numéro d'aide d'urgence pour le cyberharcèlement, permet aussi de "discuter" sur un "tchat" pour signaler les situations à risques, notamment dans le milieu scolaire.

Ces signalements seront ensuite transmis aux réseaux sociaux pour qu'ils suppriment les contenus en cause ou à la plateforme Pharos, le portail officiel de signalements de contenus illicites sur internet, pour les cas les plus graves. Le ministère espère ainsi assurer une "prise en charge rapide de la victime".

Annoncée en novembre par Emmanuel Macron, cette application, disponible depuis, mardi a été "fabriquée en six semaines", elle est "simple" et "correspond aux objectifs", a indiqué Stéphane Richard, le PDG d'Orange qui l'a développé en lien avec l'association e-Enfance.

"La question du harcèlement est à regarder en face, on veut que ce soit signalé, qu'il n'y ait pas de silence autour de ça, il faut que vous en parliez, que ça cesse", a expliqué M. Blanquer devant des élèves du lycée professionnel de Prony à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), en présence de Brigitte Macron et d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance.

Au total, 6 à 10% des élèves subiraient une forme de harcèlement au cours de leur scolarité et un quart des collégiens seraient confrontés à du cyberharcèlement, selon un rapport du Sénat publié en septembre.

Le harcèlement peut avoir des conséquences dramatiques, comme l'a rappelé fin octobre le suicide de Dinah, une lycéenne de 14 ans à Mulhouse (Haut-Rhin).

ali/pa/

Afp le 08 févr. 22 à 14 32.